BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2873

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

303 448 104 RCS Strasbourg.
SAC INDUS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 640000.00 EUR.
Adresse : 8, Rue du Travail, Zone Industrielle, 67720 Hœrdt.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel d'actifs Société bénéficiaire de la scission : Ecocarton Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : 9 rue Francis Aston – 11100 Narbonne Capital : 7 000 €Numéro unique d'identification : 478 051 832 Lieu d'immatriculation : Narbonne Société apporteuse : Sac Indus Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : Zone industrielle, 8 rue du Travail – 67720 Hœrdt Capital : 640 000 €Numéro unique d'identification : 303 448 104 Lieu d'immatriculation : Strasbourg Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : les éléments d'actif et de passif sont apportés pour leur valeur nette comptable au 31 août 2026, date de la situation de référence retenue (articles 710-1 et suivants du Plan comptable général, règlement ANC n° 2014-03), les montants définitifs devant être arrêtés à la date d'effet de l'apport fixée au 31 décembre 2026 :Actif : 2 815 609,66 €Passif : 587 794,02 €Rapport d'échange des droits sociaux : 4 267 actions ordinaires nouvelles d'Ecocarton, d'une valeur nominale de 10 € chacune, attribuées à Sac Indus par voie d'augmentation de capital de 42 670 € (capital porté de 7 000 € à 49 670 €), sur la base d'une valeur réelle de la branche d'activité apportée de 2 582 066,64 € et d'une valeur réelle unitaire de l'action Ecocarton de 604,9982 € (soit 4 267,89 actions, arrondies à 4 267, sans soulte). Montant prévu de la prime d'apport : 2 185 145,64 € (montant provisoire, correspondant à la différence entre l'actif net provisoire transmis de 2 227 815,64 € et le montant nominal de l'augmentation de capital de 42 670 €)Date du projet commun d'apport : 3 novembre 2026.Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : 5 novembre 2026 au greffe du tribunal de commerce de Narbonne (n° de dépôt 2026/3024) pour Ecocarton et 5 novembre 2026 au greffe du tribunal judiciaire de Strasbourg (n° de dépôt 2026/12757) pour Sac Indus..